

## AGO 1<sup>ER</sup> JUIN 2010 : ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 l'Office médico-pédagogique (OMP) est créé, il remplace le SMP et commence lentement à se mettre en place. Toujours sous l'effigie du DIP, l'OMP se sépare de la DGEP et de l'OJ. Il devient donc indépendant. Ce changement prendra un peu de temps pour être complètement opérationnel, essentiellement en ce qui concerne les ressources humaines. Les regroupements spécialisés ainsi que les éducateurs REP font également partie intégrante de l'OMP.

A la tête de ce nouvel office on trouve un comité de direction avec un directeur général, des directeurs pédagogiques et médico-psychologiques.

Une délégation de la SPG formée de représentants de la commission interne du spécialisé (qui soit dit en passant se réunira une dernière fois cette année le 10 juin à 17h00 à la SPG, toutes les informations sont sur le site). Cette délégation a donc rencontré à intervalles réguliers l'ancien SMP, puis la nouvelle direction pédagogique de l'OMP.

Les principaux sujets abordés ont été :

- La formation continue des collaborateurs au sein de l'OMP
- La gestion des regroupements spécialisés
- L'autonomie des CMP
- Les cahiers de charges de certains collaborateurs.

Il faut tout de même souligner que lors de ces rencontres, le respect des partenaires dans certaines prises de décisions ne semble pas évident pour tous.

Dans la foulée, une commission paritaire de l'enseignement spécialisé devrait voir le jour en automne. Elle sera présidée par le conseiller d'état et on y retrouvera dans sa composition des membres de la direction de l'OMP, des représentants des différents syndicats et d'un représentant du personnel.

Parallèlement à tout cela, il y a eu la création de l'Assemblée du personnel de l'OMP où la SPG s'est beaucoup investie avec le SIT et le SSP/VPOD. Cette assemblée s'est déjà réunie 3 fois depuis janvier et on y retrouve des représentants de toutes les professions de l'OMP. Elle a essentiellement discuté des conditions de travail des collaborateurs ainsi que de la création d'une délégation du personnel (composée de tous les corps de métier de l'OMP).

Une délégation provisoire du personnel a donc été élue en assemblée le 24 mars dernier et doit rencontrer le 16 juin la direction de l'OMP pour y discuter essentiellement de la rentrée 2010 budgets, postes etc.

Ces assemblées du personnel sont très bien accueillies et s'étoffent de plus en plus. J'en profite pour vous rappeler qu'une dernière assemblée aura lieu encore cette année scolaire le 22 juin à 19h00 dans la grande salle du SIT (vieille ville) et que cette assemblée poursuivra régulièrement ses rencontres l'an prochain.

Finalement, il faut rester très attentif et espérer que l'« autonomie » de l'OMP stoppera le système des vases communicants avec la DGEP, que de nouveaux postes sur le terrain pourront être créés et que les conditions de travail ne se péjorent pas.

J'encourage donc tout le monde à continuer à s'investir au maximum, à se mobiliser et à se réunir pour défendre l'enseignement spécialisé.

*Luc Lavarini*